



Ca r'commence...

Voici revenu le temps des fêtes avec ses chansons, ses lumières et ses guirlandes. Mais c'est chaque année pareil.

A l'heure des vœux et des étrennes, le Père Noël de notre ministère ne se montre pas d'une grande générosité. Pas avare mais... strict dans ses dépenses. Bien loin des grandes déclarations pré-électorales qui ne pourront se traduire par une mobilisation financière à la hauteur du « osons le sport » proclamé avec moult promesses.

Famélique il est, famélique il restera.

Tel est le sort du budget consacré au sport.

Certes nous ne sommes pas le seul secteur concerné par cette contradiction récurrente entre les belles envolées lyriques et la rigueur budgétaire...

Mais cela commence à agacer...

Raison de plus pour être fort et ne pas se tromper aux prochaines élections dans les CROS, CDOS et au CNOSF.

Il vaudrait mieux s'unir et s'entraider plutôt que de se déchirer. On n'a rien trouvé de mieux que le système électoral pour diviser en deux, de façon efficace, une population donnée.

Déchirements, affrontements et à la fin du combat il n'y a pas de vainqueurs... juste des survivants.

Au contraire, nous devons profiter de nos élections pour aborder notre développement avec espoir. Nous avons besoin d'un CNOSF fort et d'un formidable élan qui, à chaque échelle, assurera notre avenir.

Il faudra pour ce faire choisir la personne qui offre la vision la plus nette, le leadership le plus éclairé et le programme le mieux adapté pour traverser cette période difficile.

Il faudra pour ce faire choisir entre une vision libérale du sport et une vision progressiste, entre des finalités d'excellence et de solidarité.

Il doit y avoir débat d'idées sur les véritables choix politiques, au sens noble du terme, qui conditionneront l'avenir du sport français et sa gouvernance.

Ceux qui ont l'ambition d'accéder au poste suprême du sport français devront se prononcer sur la manière dont ils entendent s'y prendre pour protéger ce bien public qu'est le sport et s'employer à favoriser la redistribution des richesses produites pour que cesse de se développer un sport à deux vitesses. Ils devront surtout prouver qu'ils ont su servir le sport sans s'en servir... et pour certains ce ne sera pas le plus facile !!!

Bonnes fêtes à tous.....

PROFESSIONNALISATION DES STRUCTURES SPORTIVES Pérenniser les emplois

Les acteurs sportifs associatifs, présidents et dirigeants d'associations sportives locales, départementales ou régionales s'intéressent de plus en plus aux problèmes d'emploi. L'emploi sportif est un moyen pour les structures sportives de faire face à leur développement et de compléter utilement leur profonde tradition d'engagement bénévole.

C'est aussi un moyen de mieux répondre à la nouvelle demande sociale et donc aux exigences accrues des familles en matière d'encadrement, d'animation, d'accueil et de réussite. Mais pour tous, c'est la découverte d'un monde nouveau.

Résoudre les problèmes du quotidien est une chose, anticiper son développement et trouver les financements adéquats en est une autre...

Il n'en reste pas moins que malgré les immenses difficultés rencontrées, et loin d'être de simples revendications corporatistes, la création et la pérennisation des emplois sont bien devenues une nécessité vitale pour l'avenir du mouvement sportif.

Dans cet esprit, le Conseil Régional a proposé aux associations sportives une aide à la création d'emploi.

Fortement dégressive sur 3 ans, cette aide ne peut s'inscrire que dans le cadre d'un projet structurant.

Nous en sommes à la cinquième et dernière année de ce dispositif et se pose déjà, pour les premiers postes créés, la question de la pérennisation.

Il est certain que si nous gardons une conception restrictive de nos activités, cette pérennisation sera alors intimement liée à la capacité de la puissance publique à les soutenir.

Si, au contraire, nous faisons l'effort de développer des activités sportives qui participent à

l'éducation, aux loisirs, au tourisme, à l'insertion, au développement du territoire, etc...etc... nous serons en capacité, dans la perspective de pérenniser ces emplois, de nouer des partenariats nouveaux.

Nous devons, semble-t-il aujourd'hui, apprendre à penser notre avenir au-delà de la simple logique du développement de notre activité en exprimant nos savoir-faire dans le cadre de partenariats nouveaux avec d'autres domaines de l'économie sociale.

C'est sans doute un des enjeux de demain.



CCNS Évolution de la grille des salaires

L'avenant numéro 31 relatif aux salaires a été étendu par l'arrêté du 13 Novembre publié au J. O. du 21 Novembre 2008.

Il marque l'évolution de la grille des salaires pour les groupes 1, 2 et 3.

Ainsi le salaire du groupe 1, calculé sur le Salaire Minimum Conventionnel, est majoré de 5%, celui du groupe 2 de 8% et le groupe 3 de 17,8%.

Le reste du tableau concernant les groupes 4, 5 et 6 reste inchangé.

Vous trouverez tous les renseignements sur notre site internet et n'oubliez pas que le CROS et les CDOS proposent régulièrement des formations pour vous aider dans la mise en application de la CCNS.

CROS PROVENCE-ALPES Des Vice-Présidents actifs

Les trois vice-présidents du CROS représentant ces trois grands sports que sont le football, le tennis et le judo ne chôment pas. Ils sont tous 3 engagés dans des projets passionnants qui... heureusement leur laissent encore un peu de temps pour faire profiter le CROS de leurs compétences.

Roger Pierrisnard vient d'être brillamment élu au Conseil National du Football Amateur.

Alain Fischer, quant à lui, est candidat à la présidence de la Fédération Française de Tennis. Hervé Liberman, enfin, s'il ne brigue pas de nouveau mandat, occupe avec brio le poste de Directeur des Sports de la Communauté du Pays d'Aix.

Le CROS se réjouit de profiter de l'expérience de ses 3 vice-présidents.

Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com

• Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional.
• Directeur de la Publication : Pierre Mariné • Comité de Rédaction : A. Manificier - J.D Bonnet - A. Fischer • Infographiste : Valérie Bonifay
• CROS PA : 87 rue Raymond Teisseire - 13009 Marseille - Tél. 04 91 26 28 48 - Fax. 04 91 74 17 84 - E-mail : cros.pa@wanadoo.fr



Interview

3 QUESTIONS à François MASSEY Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports

Depuis 5 ans maintenant que vous occupez le poste de directeur régional, quel regard portez-vous sur le mouvement sportif de Provence Alpes Côte d'Azur ?

Le mouvement sportif bénéficie de 3 atouts formidables :

- une nature généreuse et un climat exceptionnel : on peut pratiquer tous les sports et à tous niveaux
- une forte implication des pouvoirs publics :

. l'Etat avec le plus grand CREPS de France et un maillage de services déconcentrés riche de plus de 450 fonctionnaires dont 109 cadres techniques sportifs de très haut niveau

. les collectivités locales très impliquées dans la prise en compte de cet important secteur de la vie sociale à travers notamment les installations sportives et un important soutien financier

- un encadrement de grande qualité avec des dirigeants bénévoles très engagés mais dont les charges sont de plus en plus lourdes et des professionnels en nombre croissant mais dont la pérennisation des emplois est une préoccupation constante.

Et pourtant ... derrière les excellents résultats, notamment dans le domaine du haut niveau se cachent de sérieuses difficultés pour progresser, voire quelques fois pour maintenir les acquis : équilibre budgétaire des clubs incertain, insuffisance et vieillissement des installations sportives, essoufflement du bénévolat etc..

Alors que faire ? Les plans de développement des ligues que vous avez mis en place dès votre arrivée ne sont-ils pas une bonne réponse pour améliorer la situation ?

Certainement. Ils ont eu le mérite d'obliger chaque discipline à concevoir une politique régionale sportive durant une olympiade et plus de 80 % des ligues et comités régionaux ont transmis des documents très élaborés. D'ailleurs forts de cette première expérience, nous préparons une nouvelle maquette pour l'olympiade suivante car nous sommes persuadés que le sport ne peut se développer que dans la cohérence des interventions des niveaux territoriaux (ligues, comités, clubs) et la complémentarité des interventions de tous les acteurs (Etat, collectivités, mouvement sportif, voire secteur économique) : il y a encore une marge de progrès dans notre région.

Est-ce à dire qu'au titre de la cohérence que vous recherchez, l'existence de ligues dites académiques, spécificité de cette région, serait-elle devenue inopportune ?

Tout en rappelant qu'il est souhaitable que l'organisation sportive corresponde à l'organisation administrative, l'Etat a confié aux fédérations la responsabilité de l'implantation des ligues et des comités régionaux.

Il ne m'appartient donc pas de porter une appréciation sur la situation actuelle sauf à observer que dans certains cas l'existence de 2 ligues n'a pas été un frein au développement de la discipline (ex. les excellents résultats quantitatifs et qualitatifs des ligues de tennis) mais que dans d'autres cas (disciplines à effectifs modestes, et ou activités à matériel coûteux) il conviendrait en effet de faciliter la fusion.

La question est sans doute plus que jamais d'actualité avec l'évolution actuelle tendant à une forte régionalisation des institutions (RGPP) et des procédures (LOLF, CNDS, etc..).



CROS PROVENCE-ALPES

Élections au Comité de Direction

L'Assemblée Générale Élective du CROS Provence-Alpes se déroulera le **Judi 19 Mars 2009**. Toutes les ligues régionales devront être à jour de leur cotisation pour pouvoir présenter des candidats et participer au vote.

Rappelons que les candidatures aux postes à pourvoir au Comité de Direction devront être adressées par écrit au siège du CROS Provence-Alpes **au plus tard 30 jours avant l'Assemblée Générale, soit le 16 Février 2009**.

Les dossiers de candidature seront envoyés aux Ligues et Comités **avant le 15 Janvier**.

Chacun des organismes régionaux ne pourra proposer qu'un seul représentant. L'exercice de ce pouvoir de présentation est toutefois subordonné à la condition que **l'organisme régional ait procédé au renouvellement de ses dirigeants élus pour l'olympiade en cours**.

Les candidatures enregistrées seront **dans un délai de 15 jours avant l'Assemblée Générale** portées par le CROS à la connaissance des membres de ladite assemblée.

Le Comité de Direction est composé de 21 membres élus, dont au maximum 3 personnes qualifiées proposées par le Comité de Direction sortant. Il doit **comprendre au moins un représentant de chacun des 4 collèges** qui composent le CNOSF. Toutefois, le collège des fédérations olympiques devra être majoritaire parmi les membres ainsi élus. Soulignons que, par ailleurs, les 4 présidents de CDOS de Provence-Alpes sont membres de droit du Comité de Direction avec voix délibérative et que le médecin est également membre de droit mais avec voix consultative.

QUELQUES CHIFFRES

- **14 millions** : le nombre estimé de bénévoles en France
- **935 000 emplois temps plein** : l'estimation du travail fourni par ces bénévoles
- **600 Euros** : dorénavant le montant minimum d'une subvention CNDS



Les membres du Comité de Direction sortant du CROS

CREPS

Une suppression massive

Ce n'était jusqu'à présent qu'une rumeur qui circulait. Malheureusement cela semble se confirmer et le mouvement sportif ne peut rester insensible à ce qui va ressembler à un véritable massacre...

A l'heure où nous mettons sous presse notre "Provence-Alpes Infos" il semble que, et sous toutes réserves, en plus de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), **10 sites hors PACA soient menacés de fermeture** : Houlgate, Limoges, Ajaccio, Mâcon, Vichy, Voiron, Dinard, Poitiers, Amiens et Bourges... soit la moitié des CREPS de France.



En ce qui concerne notre région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, c'est le site d'Antibes, très convoité pour sa situation en bord de mer au pied du Fort Carré, qui sera amené à mettre la clé sous la porte.

Il devrait y avoir deux vagues de fermeture, l'une en Septembre 2009, l'autre en Septembre 2010. Sur la méthode comme sur le fond, ces décisions sont particulièrement inacceptables et contredisent tous les beaux discours sur l'aménagement du territoire.

Ces suppressions massives, alors qu'il n'y a pas si longtemps l'Etat prônait la nécessité d'avoir un CREPS par Région, sont un coup dur pour le service public du sport et ses missions.

A notre connaissance, les sites de Boulouris et d'Aix en Provence ne seraient pas touchés par ces mesures. Mais il y a lieu de rester vigilant car les emprises foncières de ces deux sites, dans ce contexte de débacle, intéressent beaucoup de monde...

Agenda

9 Janvier

Réunion du Jury des Grands Prix du Sport de la Région

6 Février

Dîner de remise des Grands Prix du Sport Palais Nikaia - Nice

